Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260402-2026_041_DELIB-DE

Theix Noyalo

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 2 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi 2 avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 25 mars 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire sortant.

Etaient présents : M. Sébille, Mme Le Bodic, M. Thébaut, Mme Ménahèze, M. Rigault, Mme Keryjaouen, M. Célard, Mme Le Cadre, Mme Célard, M. Guilbaud, M. Berthe, Mme Perrin, M. Pédron, Mme Charbonnier, Mme Lecomte-Durouil, M. Hazo, Mme Rebout, M. Duranton, Mme Leclere, M. Oudar, Mme Gicquel, Mme Pasquier, M. Groyer, Mme Marroi, M. Roudaut, Mme Guillou, M. Morio, Mme Ogier, M. Charcosset.

Absents ayant donné pouvoir :
Monsieur Le Douairon à Monsieur Thébaut
Monsieur Mouaci à Monsieur Sébille
Madame Le Floch à Madame Leclere
Monsieur Valiente à Madame Le Bodic

Absent : 0

Secrétaire de séance : Caroline Le Bodic

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 29

Absent : 0

Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 33

2026-04-02- N°INST 041/2026 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Maire expose que conformément aux dispositions du décret n°85-565 du 30 mars 1985 modifié et du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, le Conseil Municipal doit déterminer le nombre des membres du Comité Social Territorial (CST) et procéder à la désignation de ses délégués titulaires et suppléants.

Compte tenu des dispositions réglementaires précitées, il est proposé de fixer à 10 le nombre de membres du CST (5 représentants de l'assemblée délibérante et 5 représentants du personnel).
Le Conseil Municipal est donc appelé à désigner 5 membres titulaires et 5 membres suppléants pour siéger au CST.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal

FIXE le nombre des membres du CST à **10**

DESIGNE les représentants des élus suivants :

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260402-2026_041_DELIB-DE

Titulaires	Suppléants
CELARD Alain	BERTHE Michel
PERRIN Fabienne	CELARD Nadine
GICQUEL Elisabete	PASQUIER Marie- José
CHARBONNIER Laurence	LE BODIC Caroline
SEBILLE Christian	LE DOUAIRON Pascal

A Theix-Noyalo, le 2 avril 2026

Le Maire,



Christian SEBILLE